



CINÉMA ET CGT

Histoire commune, d'hier à aujourd'hui



Depuis les années 1930, le cinéma est au cœur de la culture populaire. Il ne pouvait donc pas laisser indifférente une organisation telle que la CGT. Les liens de complicité entre la CGT et le cinéma sont nombreux, pourtant cette histoire croisée reste méconnue. Le Festival de Cannes doit par exemple beaucoup à la CGT. En 1936, après la guerre, en 1968, la CGT a impulsé l'expression d'un véritable cinéma ouvrier. Aujourd'hui, le cinéma est confronté à d'importants enjeux, celui de la mondialisation notamment. La lutte continue, ne perdons donc pas le fil de l'histoire.

Avec la collaboration
du CCEES

263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex
Association régie
par la loi de 1901
ISSN 0756-5801

Directrice de publication :

Elyane Bressol
CP n° 0113 G 82667
Impression : Rivet presse édition
24, rue Claude-Henri-Gorceix
87022 Limoges

Repères chronologiques

- 1895 : Première projection cinématographique publique payante.
- 1905 : À Aniche, le syndicat des verriers possède son propre cinéma.
- 1913 : Naissance de la coopérative le Cinéma du peuple, première expérience de production cinématographique du mouvement ouvrier.
- 1927 : À la suite de l'exécution de Sacco et Vanzetti, *La Vie ouvrière* appelle au boycott de tous les produits américains, y compris les films.
- 1937 : La CGT produit *La Marseillaise* de Jean Renoir, film phare du Front populaire.
- 1938 : Le syndicat général des travailleurs de l'Industrie du film rejoint la Fédération du spectacle.
- 1946 : Les accords « Blum-Byrnes » sont signés. La CGT participe à la mise en place de la première édition du Festival de Cannes.
- 1953 : La CGT réalise *Horizons*, un film profondément marqué par la guerre froide.
- 1968 : La CGT s'implique dans la mise en œuvre des États généraux du cinéma français. Le Festival de Cannes se clôt plus tôt.

IHS Vu de la photothèque

AU FIL DE L'HISTOIRE, LA CGT POUR LA DÉFENSE
D'UN CINÉMA SOCIAL ET MILITANT.



DR / IHS-CGT



DR / IHS-CGT



DR / IHS-CGT



DR / IHS-CGT

En couverture :
*Manifestation pour la
défense du cinéma français,
Paris, 4 janvier 1948.*

*Manifestation pour
le Front populaire,
SGTIF, 1936.*

*Manifestation pour la
défense du cinéma français,
Paris, 4 janvier 1948.*

*Manifestation
du 1^{er} Mai 1971 à Paris,
avec le cinéaste
Louis Daquin et l'acteur
Michel Piccoli.*

BATAILLE IDÉOLOGIQUE

CGT et cinéma : tout une histoire !

COMME LA CGT, LE CINÉMA FÊTE
DONC SON 120^E ANNIVERSAIRE.
RETOUR SUR UNE HISTOIRE
COMMUNE, RICHE ET COMPLEXE.

Le cinéma serait né le 28 décembre 1895. Son invention est en fait antérieure, et cette date correspond plus exactement à la première projection publique payante. On pourra trouver discutabile ce choix de fixer la naissance du cinéma à sa première séance lucrative. Quoi qu'il en soit, deux Français, deux frères, sont à l'origine de cet événement, Auguste et Louis Lumière. Avec leur Cinématographe, ils projettent ce soir-là, dans le salon indien du Grand Café de l'hôtel Scribe, au n° 14 du boulevard des Capucines, à Paris, une dizaine de films d'environ une minute chacun. On s'amusera de savoir que l'un de ces films, intitulé *La Sortie des usines Lumière*, montrait tout simplement les ouvriers et les employés des frères Lumière sortant de leur usine. Le succès est retentissant et, au fil des mois, devient même mondial. Dans la foulée, de nombreuses sociétés de production cinématographique prennent forme, parmi lesquelles deux futurs géants du cinéma, Pathé et Gaumont.

Dans le mouvement ouvrier, le cinéma est d'abord accueilli avec méfiance. *«L'écrasante majorité des productions artistiques ne trouve pas grâce aux yeux des militants ouvriers, et les plaisirs de la foule comme les loisirs que commençaient à consommer les masses étaient vilipendés pour leur pouvoir débilisant»*, souligne l'historien Tanguy Perron. Il faut dire que les premières productions cinématographiques réservent une place marginale au mouvement social et que, quand celui-ci est évoqué, c'est la plupart du temps pour être maltraité et ridiculisé. Une autre utilisation du cinéma ne facilite guère son adhésion par les ouvriers. Celle faite précocement par les services de police, comme ce fut le cas lors de la révolte des vigneronns au mois d'avril 1911. En réplique, les dirigeants de la CGT n'hésitent pas à appeler au boycott de certains films. On le voit bien, la rencontre de la CGT avec le cinéma ne fut pas simple.



COLLECTION IHS-CGT

«La Sortie des usines Lumière», film projeté pour la première fois en 1895.

**Dans le
mouvement
ouvrier,
le cinéma est
d'abord accueilli
avec méfiance.**

Pourtant, dès le début du siècle, parallèlement à cette méfiance qui domine, certains cinémas ouvriers naissent, essentiellement en province. À Aniche par exemple, dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, le syndicat CGT des verriers possède dès 1905 son propre cinéma. On peut souligner également le Ciné-Union de Limoges, créé en août 1911, qui était à l'époque la deuxième plus grande salle de cinéma de France après le Grand Rex parisien.

Au fil des années, la technique cinématographique se perfectionne. Les films gagnent en durée et les œuvres en qualité. Ce qui va faciliter la rencontre avec un public plus large. Dans le même temps, la CGT s'empare du cinéma pour lutter plus efficacement contre l'alcoolisme qui ronge la classe ouvrière. Par ce biais, le cinéma pénètre enfin et massivement les lieux de rassemblement des ouvriers : Bourses du travail, Maisons du peuple, coopératives et syndicats. C'est à cette occasion que les militants mesurent l'impact et l'efficacité de ce nouvel outil de propagande. Gustave Cauvin, membre de la CGT et militant de l'antialcoolisme, a rendu compte de cette rencontre inattendue : *«C'était au cours d'une conférence antialcoolique à la Bourse du Travail, rue du Château-d'Eau, à Paris. L'auteur était parvenu, très rapidement, à*



Affiche du film «La Marseillaise» de Jean Renoir, réalisé grâce à une souscription lancée par la CGT, 1938.

chloroformer les deux tiers de l'auditoire. Mais soudain le bruit d'une manivelle réveilla l'assemblée. L'écran s'éclaira et s'anima. Les yeux s'ouvrirent.»

À partir de 1910, la CGT et le mouvement ouvrier dans son ensemble adoptent donc enfin le cinéma. Des séances distractives sont désormais organisées un peu partout. Mais, sur un mode toutefois secondaire, le cinéma sert aussi la lutte, et une ébauche de cinéma militant voit le jour. C'est le cas en 1913 avec la coopérative libertaire le Cinéma du Peuple, première expérience française de production cinématographique du mouvement ouvrier. Cette coopérative reçut le soutien officiel de la CGT. Le scénario d'une des toutes

La CGT s'investit dans la réalisation d'un film d'exception, "La Marseillaise" de Jean Renoir, qui sera le grand film du Front populaire.

premières fictions du Cinéma du Peuple, *Les Misères de l'aiguille*, fut écrit collectivement dans les locaux du syndicat de l'habillement. Un film, consacré au travail à domicile, qui valorise à la fois le syndicalisme et le coopératisme.

Mais la Première Guerre mondiale coupe net cet élan créatif. Dans les années 1920, l'Union des syndicats de la région parisienne (CGTU) signera bien, en 1928, un film intitulé *La Fête de Garches*, mais il faudra attendre le Front populaire pour que le mouvement ouvrier s'investisse réellement dans la production cinématographique.

Le Front populaire : l'âge d'or du cinéma ouvrier

À partir de 1934, sur fond de lutte contre le fascisme, CGT et CGTU enclenchent un mouvement qui aboutira, deux ans plus tard, à la réunification de ces deux centrales. La CGT connaît alors un formidable développement. Le nombre de ses adhérents explose. Cette dynamique exceptionnelle élargit le champ des possibles. Les questions culturelles et sportives sont pour la première fois au cœur d'un programme gouvernemental. Parallèlement, la durée de travail diminue. Dans ce contexte, la CGT devient un des moteurs

La CGT et la nationalisation du cinéma français

Sous le Front populaire, alors que le Cinéma traverse une longue et grave crise économique (comme en témoignent les faillites de Pathé et Gaumont), Robert Jarville, dirigeant syndical CGT fondateur du Syndicat général des travailleurs de l'industrie de film, proposa un original plan de nationalisation du cinéma français. Le film *La Marseillaise* de Jean Renoir (1938), qui n'employa que des ouvriers et des techniciens de la CGT, fut d'ailleurs envisagé un temps comme une ébauche de nationalisation du cinéma français. À la Libération, le circuit de distribution allemand (largement constitué à partir de la spoliation des biens juifs pendant la guerre) fut saisi par l'État et réuni dans une société nationale, l'Union générale du Cinéma (UGC), privatisé sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing. (Cf. *abécédaire, Livret de l'exposition Accords, raccords, désaccords – syndicalisme et cinéma* présentée aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis du 17 mai 2001 au 31 janvier 2002.)

de la nouvelle vie culturelle de la France. Une nouvelle rencontre, plus aboutie que celle du début du siècle, s'opère donc avec le cinéma. Il faut dire aussi qu'entre-temps le cinéma a bien changé. De muet, il est devenu parlant et donc plus attrayant. Il y avait surtout un besoin fort de fixer dans le temps et en images cette formidable période d'espérance. Selon Tanguy Perron, « *Ce désir de cinéma pouvait s'appuyer sur le développement de la Fédération du spectacle et du Syndicat général des travailleurs de l'industrie du film, tout comme sur le militantisme de Ciné-Liberté. La coopérative regroupe gens du cinéma et spectateurs du Front populaire qui tous entendent lutter contre la censure, diffuser une véritable culture cinématographique et produire des films indépendamment des lois du marché.* » Le syndicalisme gagne alors massivement et durablement les professions du cinéma.

La CGT réalise alors plusieurs films. Les fédérations des cheminots, du bâtiment et de la métallurgie produisent ainsi respectivement *Sur les routes d'acier* (réalisé par Boris Paskine), *Les Bâtitisseurs* (de Jean Epstein) et *Les Métallos* (de Jacques Lemare), trois documentaires syndicaux de grande qualité filmés et distribués autour de 1938. La CGT s'investit également dans la réalisation d'un film d'exception, *La Marseillaise* de Jean Renoir, qui sera le grand film du Front populaire. Ce film connut l'échec à plusieurs niveaux. D'abord, la souscription populaire lancée pour l'occasion ne reçoit pas le succès escompté. Elaboré dans l'enthousiasme de 1936, il sort alors que la division règne et que les espoirs s'envolent. Son accueil critique est sévère, et le public le boude.

Les désillusions de l'après-guerre

Après la guerre, tous les espoirs sont à nouveau permis. La CGT et le parti communiste sortent grandis de ce conflit majeur. Le capitalisme semble, lui, mis à mal. Dans ce contexte favorable, les velléités d'assainissement du cinéma français reprennent alors de la vigueur. La CGT soutient alors le Comité de libération du cinéma français et la Coopérative générale du cinéma français qui portent ces ambitions. Dans cette dynamique nouvelle, la CGT soutient la création du Festival de Cannes (*voir encadré*). Mais point rapidement la menace des



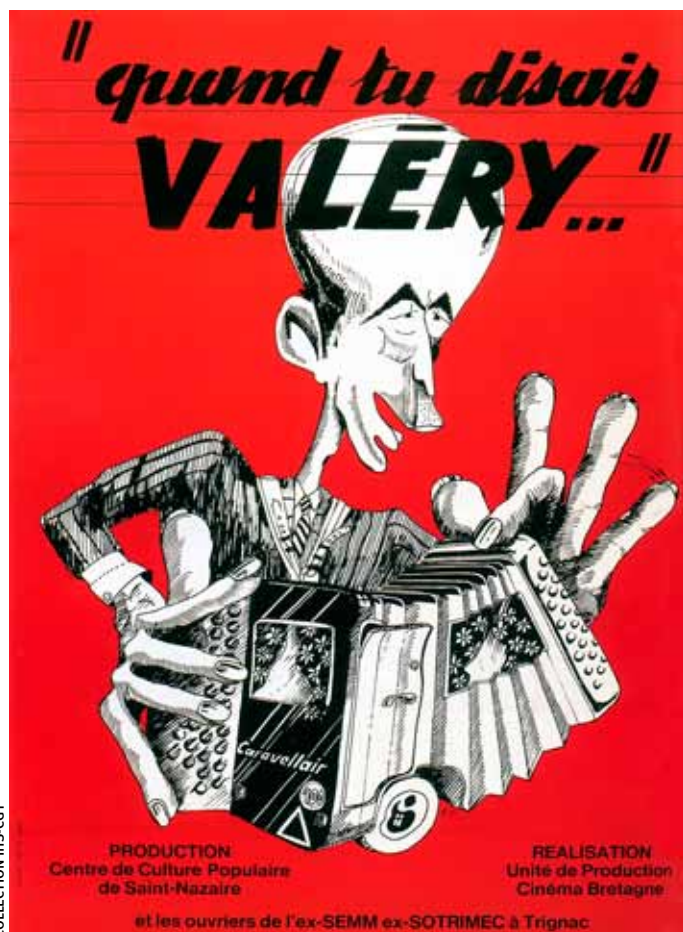
Carte de délégué fédéral de Charles Chezeau, secrétaire de la branche nationale du Cinéma, Fédération nationale CGT du Spectacle, 1945.

Après la guerre, la CGT sera un des principaux animateurs, avec le parti communiste, de la mobilisation pour la défense du cinéma français.

accords « Blum-Byrnes », signés en mai 1946. La France a besoin de l'argent américain pour mettre en œuvre la reconstruction et la modernisation de son économie. Mais les États-Unis posent de sérieuses conditions, parmi lesquelles celle d'autoriser un important quota d'entrée de films américains dans les salles françaises. Le cinéma français, déjà bien fragilisé par la guerre, est menacé. La CGT se place alors sur la défensive. Elle sera un des principaux animateurs, avec le parti communiste, de la mobilisation pour la défense du cinéma français. Celle-ci est massive, à l'exemple de la manifestation du 4 janvier 1948 qui rassemble bien au-delà du milieu syndical. Sous pression, le gouvernement est contraint, en septembre 1948, de lâcher un peu de lest sur la portée des accords. Mais surtout, une taxe sur tous les billets est mise en place, alimentant un Fonds d'aide à l'industrie cinématographique. Un système qui jouera un rôle considérable dans les décennies suivantes et

La CGT et le Festival international du film de Cannes

Le grand public l'ignore le plus souvent, mais la CGT a joué un rôle essentiel dans la création du Festival de Cannes. Pensé pendant le Front populaire, celui-ci aurait dû naître avant la guerre, pour faire concurrence au Festival de Venise, placé sous tutelle de Mussolini. Mais la guerre stoppe le projet, et ce n'est finalement qu'en septembre 1946, dans l'euphorie politique du moment, que la première édition aura lieu. Cette mise en place ne fut pas simple, il fallait reconstruire et moderniser le pays, et les priorités étaient donc ailleurs. Mais la CGT et le PCF portèrent, contre vents et marées, le projet. Au niveau local, la CGT s'investit totalement avec un important travail militant. Des ouvriers syndiqués participent bénévolement à la construction du palais de la Croisette (rasé à la fin des années 1980). Les députés communistes de Nice et de Cannes jouent également un rôle essentiel. Dès 1946, la Fédération nationale du spectacle CGT fait partie du Comité d'organisation du Festival, ce qui est encore le cas encore aujourd'hui.



L'affiche de «*Quand tu disais Valéry*», un film de René Vautier, 1975.

assurera le développement du cinéma français. Malgré la guerre froide, la CGT produit et soutient plusieurs films. On mettra tout particulièrement en exergue la réalisation par la Fédération du spectacle d'*Horizons* (1953), dans le cadre du XXIX^e Congrès de la CGT, avec des acteurs tels que Michel Piccoli et Paul Frankeur. Il y aura également *Les Copains du dimanche* d'Henri Aisner, dans lequel Jean-Paul Belmondo fait ses premiers pas d'acteur, mais qui, confronté à la censure, connut un échec. À noter que l'action de la CGT ne s'arrête pas à ces quelques films : la CGT participe également à la promotion et à la diffusion d'une culture cinéphile.

1968, le cinéma dans les entreprises

En 1968, la France connaît le plus grand mouvement social de son histoire. Les métiers du cinéma ne sont pas restés à l'écart, loin s'en faut. Pour la première fois, les actions sont filmées par de nombreux travailleurs. Un « Bureau Cinéma » est créé par la confédération CGT qui rassemble les multiples productions réalisées qui seront, notamment, particulièrement utiles à Paul Seban pour réaliser *La CGT en mai 1968*. En 1970, la CGT organise, à partir d'une camionnette, des projections

itinérantes tout autour de Paris. Chez les travailleurs, les cinéphiles sont nombreux. Le cinéma entre donc dans les usines occupées, qui se transforment occasionnellement en salles de spectacle.

Les États généraux du cinéma, qui rassemblent plus de mille cinq cents personnes, sont un grand moment de mobilisation de la profession. Au cours de cette période bouillonnante, le cinéma militant, engagé, est repensé. La CGT participe au financement de plusieurs films de René Vautier, à l'exemple de *Quand tu disais Valéry*, qui est présenté au Festival de Cannes. On peut relever aussi le film de Paul Seban, *Pourquoi la grève?* (1970), ou encore *Étranges étrangers* (1970) de Frédéric Variot et Marcel Trillat. Dans *Classe de lutte*, l'héroïne est une jeune déléguée CGT de Besançon qui raconte son combat quotidien après 1968.

Mais cette production militante s'exprime aussi en dehors de la CGT et parfois contre elle. *La Reprise du travail aux usines Wonder*, qui connut un grand succès militant, est ainsi l'histoire d'une ouvrière en colère contre son syndicat, lequel pousse à la reprise du travail.

Les années 1968 furent donc d'une grande richesse. La suite sera moins enthousiaste, moins féconde. L'affirmation des logiques commerciales dans les années 1980 joue pour beaucoup. Il faut attendre les grèves de 1995 pour qu'un nouveau temps fort s'exprime. Sans rapport avec 1968, il faut le dire, tant l'intensité est moindre. L'usage généralisé du caméscope facilite la prise d'images, mais pour une diffusion restreinte, de l'ordre du particulier. Néanmoins, depuis 1995, les questions politiques, sociales imprègnent de plus en plus de documentaires. Du côté de la CGT, la défense du statut des intermittents mobilise une grande part des énergies.

La CGT et le cinéma ont donc une histoire commune, d'une grande richesse. Cette histoire croisée n'est pas achevée, elle se poursuit. À n'en pas douter, d'autres moments féconds sont à venir. ●

Du côté de la CGT, la défense du statut des intermittents mobilise une grande part des énergies.

Pour en savoir plus

L'histoire croisée du cinéma et du mouvement social doit beaucoup au travail de l'historien Tanguy Perron. Vous trouverez un certain nombre de ses écrits sur le site de l'association Périphérie (www.peripherie.asso.fr). Voici toutefois une sélection d'ouvrages et d'articles incontournables.

- Emile Breton, Michel Guillous, Tanguy Perron, Jean Roy, *Cinéma et mouvement social. Nous avons tant à voir ensemble*, La Vie Ouvrière éditions, 2000.
- *abécédaire, Livret de l'exposition Accords, raccords, désaccords – syndicalisme et cinéma* présentée aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis du 17 mai 2001 au 31 janvier 2002.
- Tanguy Perron, « Les films fédéraux ou la trilogie cégétiste du Front populaire », in *Les images de l'industrie de 1850 à nos jours*, sous la direction de Denis Woronoff, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002.
- Tanguy Perron, « Cannes, la classe... ouvrière », *Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, n° 82, juin 2002.

CINÉMA, SPECTACLE

Les combats

d'aujourd'hui

L'ACTUALITÉ DES LUTTES ET DES REVENDEICATIONS DANS LE CHAMP DU CINÉMA, ET DU SPECTACLE EN GÉNÉRAL, EST DENSE. EN VOICI UN APERÇU ÉLOQUENT !

L'actualité de nos luttes est marquée par des thèmes qui ont animé de façon récurrente nos activités syndicales depuis les années 1930, époque du début d'une structuration de nos professions en secteur à la fois industriel et artistique, qui se poursuivra après 1945.

On y retrouve la question des outils de travail à travers la défense des studios, les droits sociaux (obtention d'une convention collective étendue, lutte plus large autour du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle...), l'évolution des politiques publiques de soutien à l'heure d'une économie basée sur de nouveaux outils numériques et surtout globalisée, ce qui engendre des batailles au sein de l'Europe contre la Commission européenne ou plus généralement dans les négociations internationales du TTIP. Ainsi, après de nombreuses batailles lors de disparitions de studios, par exemple à Boulogne-Billancourt, une campagne a empêché la disparition des studios de Bry-sur-Marne. Ceux-ci ont abrité la SFP publique puis privatisée de façon scandaleuse au profit de groupes de médias audiovisuels tels qu'Euromedia (groupe Bolloré). Une opération immobilière a failli les faire disparaître : la mobilisation des professionnels depuis 2013, tout particulièrement des décorateurs, a permis de sauver les seuls grands studios de la région parisienne pourvus de magasins et d'ateliers de construction de décors.

En matière de droits sociaux, deux luttes ont marqué la période récente. Nos syndicats de techniciens et d'ouvriers (SNTR et SGTIF fusionnés en SPIAC-CGT en 2012) et le SFR-CGT (réalisateurs) ont enfin obtenu la signature en 2012 et l'extension en 2013 d'une convention collective pour les ouvriers, techniciens et réalisateurs, réclamée depuis 1981 sur la base du texte



Manifestation des intermittents du spectacle, Paris, 2014.

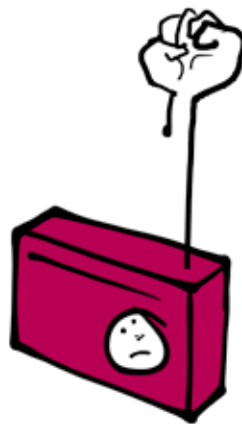
en vigueur depuis les années 1950. Cette extension a dû faire face à la fronde en 2013 des producteurs et paradoxalement de réalisateurs qui se sont alliés pour la remettre en cause. De dures batailles, des mobilisations de part et d'autres et d'ultimes négociations ont abouti à un texte de convention à nouveau étendu en

2015, tandis que les artistes et artistes de complément ont pu être couverts par un texte collectif complétant quasiment la Convention collective de la production cinématographique.

L'année 2014 a été marquée une nouvelle fois par la bataille – commune aux artistes et techniciens intermittents du spectacle vivant comme du cinéma et de l'audiovisuel – pour défendre et rénover le régime d'assurance chômage. Cette nouvelle très importante mobilisation a été construite beaucoup plus fortement en lien avec la bataille sur l'ensemble de la nouvelle convention Unedic, marquée par un fort recul des droits des demandeurs d'emploi, particulièrement pour les travailleurs précaires, à emploi discontinu, à temps partiel, intérimaires, déjà trop partiellement indemnisés. Face aux diktats du patronat menés par le Medef, et devant une mobilisation qui risquait de réitérer les annulations de festivals de 2003, le gouvernement a dû lancer une concertation et annoncer d'autres méthodes de négociation, inscrites dans la future loi « dialogue social ». Le cinéma français, dont les grands principes de la politique de soutien se sont mis en place à la Libération, a dû s'adapter dans les années 1980 à l'arrivée de la télévision privée : l'enjeu de la période actuelle consiste, comme pour l'audiovisuel en général et l'édition phonographique, à pérenniser ces politiques de soutien – qui mettent à contribution la solidarité des différents investisseurs – avec de nouveaux acteurs transnationaux opérant sur les nouveaux supports que sont les réseaux numériques : à l'heure d'Internet, il faut contraindre les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon... et autres) à participer aux politiques de soutien à la diversité de la création, comme en leur temps les chaînes publiques et privées de télévision.

Comme dans d'autres domaines, une bataille a cours contre la Commission européenne et ses dogmes libéraux qui

RADIO FRANCE



Radio France en grève, 2015.

**Une bataille
a cours contre
la Commission
européenne
et ses dogmes
libéraux qui
entendent
remettre en
cause le droit
d'auteur.**

entendent remettre en cause le droit d'auteur, avec les conséquences que cela pourrait emporter pour la rémunération des auteurs et des artistes. Les syndicats d'artistes (SFA et SNAM pour la CGT) et d'auteurs (SNAP – artistes plasticiens – et SNAC – auteurs compositeurs) sont très vigilants, que ce soit à travers la coalition pour la diversité culturelle issue des précédentes luttes ou au sein des internationales de travailleurs (FIA, FIM, UNI-MEI...).

Les professionnels du spectacle, le monde de la culture tentent par ailleurs de suivre les négociations opaques du traité transatlantique (Transatlantic Trade Investment Partnership – TTIP) : bien

que le mandat des négociateurs européens exclue toute discussion sur le cinéma et l'audiovisuel, cet acquis est provisoire et incomplet, sans compter les dangers très généraux que pourrait faire peser le TTIP en termes de dérégulation internationale. Au-delà du cinéma, ces revendications, ces luttes sont menées en collaboration entre nos syndicats de la Fédération nationale du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle, avec le SNJ-CGT, la CGT-Culture...

Inutile de dire que ces mobilisations et la construction des revendications alternatives – notamment pour les politiques publiques en matière de cinéma, d'audiovisuel, de culture en général – s'écrivent en liens étroits avec les revendications confédérales sur le plan national comme international...

Denis Gravouil

Directeur de la photographie
Secrétaire général CGT-Spectacle

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne aux Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale (4 numéros de 24 pages par an) au prix public de 36 euros (franco de port), 28 euros syndiqués CGT, 13 euros adhérents des IHS.

Nom et prénom:

Adresse:

Code postal: Localité:

Bulletin à adresser à:

IHS-CGT – 263, rue de Paris – Case 2-3 – 93516 Montreuil Cedex
Règlement à l'ordre de l'IHS-CGT.